



DIRECTION RÉGIONALE

J E U N E S S E

S P O R T S

COHÉSION SOCIALE

C E N T R E



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE

SEMINAIRE PDALPD
25 juin 2013
DRJSCS - Brigitte GIOVANNETTI

La DRJSCS

à la croisée des évolutions sociales

De l'observation à l'action

SOMMAIRE

- **Plan de lutte contre la pauvreté**
- **Projets territoriaux de sortie d'hiver (PTSH)**
- **Diagnostic territorial approfondi**

Plan de lutte contre la pauvreté



DRJSCS CENTRE

Plan de lutte contre la pauvreté

- Adoption du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté par le gouvernement le 21 janvier 2013.
- Ce plan comprend 61 mesures dans 3 grandes catégories :
 - les mesures du ressort de l'Etat : application homogène et immédiate sur tout le territoire national
 - les mesures qui nécessitent une expérimentation
 - les mesures dont la mise en œuvre dépend (pour tout ou partie) des initiatives locales qui pourront émerger

Plan de lutte contre la pauvreté

- Ce plan intervient dans les domaines suivants
 - dans le domaine de l'accès aux droits
 - dans le domaine de l'hébergement / logement
 - dans le domaine de l'emploi
 - dans le domaine de l'enfance et la famille
 - dans le domaine de la prévention et la lutte contre l'illettrisme
 - dans le domaine de l'éducation
 - dans le domaine de la santé
- FOCUS sur l'hébergement logement

Plan de lutte contre la pauvreté

- Tout mettre en œuvre pour mettre fin à la gestion saisonnière de l'hébergement
- Pour y parvenir améliorer, structurer l'offre d'hébergement et renforcer l'accès au logement.
- AVOIR UNE VISION D'ENSEMBLE DES BESOINS ET DES REPNSES A Y APPORTER A LONG TERME

Plan de lutte contre la pauvreté

- En matière d'hébergement / logement...
- Créer les conditions d'une véritable politique d'accès au logement pour le plus grand nombre
- 6 actions et principalement pour notre secteur d'intervention :
 - **Faire sortir le plus rapidement possible les personnes de l'urgence**

Plan de lutte contre la pauvreté

Autres éléments essentiels :

- Accentuer la territorialisation des politiques
- Observer les besoins, évaluer et capitaliser les pratiques

Plan de lutte contre la pauvreté

- Mission de suivi confiée à M. François Chérèque, IGAS.
- Rencontres régionales prévues le 24 septembre:
 - tous acteurs des politiques de lutte contre la pauvreté : Etat, collectivités territoriales, associations, partenaires sociaux et représentants des bénéficiaires.
 - un double objectif :
 - appropriation du plan par les acteurs locaux
 - lancement du déploiement opérationnel du plan

Projets territoriaux de sortie d'hiver (PTSH):

- un pré diagnostic territorial approfondi
- une réalisation dans un temps contraint de 2 mois

Méthodologie : circulaire interministérielle du 4 janvier 2013

- **Un projet partenarial :**
 - **DREAL/DDT**
 - **Opérateurs :**
 - 2 réunions avec les partenaires
 - les dispositifs et les moyens attribués à l'Accueil l'Hébergement et l'Insertion (29M€)
- **Construction avec les DDCS(PP)**
 - 6 diagnostics départementaux élaborés.
 - 5 PTSH : priorité sur la restructuration des dispositifs AHI.

Diagnostic régional

- **Capacités régionales pérennes hébergement et logement adapté (177)**
- Au 1/1/2013 :

Situation au 1er janvier 2013 - AHI	CHER	EURE ET LOIR	INDRE	INDRE ET LOIRE	LOIR ET CHER	LOIRET	TOTAL
HU HORS CHRS (places)	26	53	55	97	88	352	671
HOTEL (places)	0	0	0	12	1	10	23
H STAB HORS CHRS (places)	0	0	0	24	20	16	60
CHRS (places)	122	141	57	234	152	322	1 028
Total hébergement	148	194	112	367	261	700	1 782
Résidences sociale (places AGLS)	316	590	136	601	515	867	3 025
Maison relais (places)	65	89	57	129	84	138	562
Intermédiation locative (personnes)	6	34	3	14	27	218	302
Total logement adapté	387	713	196	744	626	1 223	3 889

Diagnostic régional

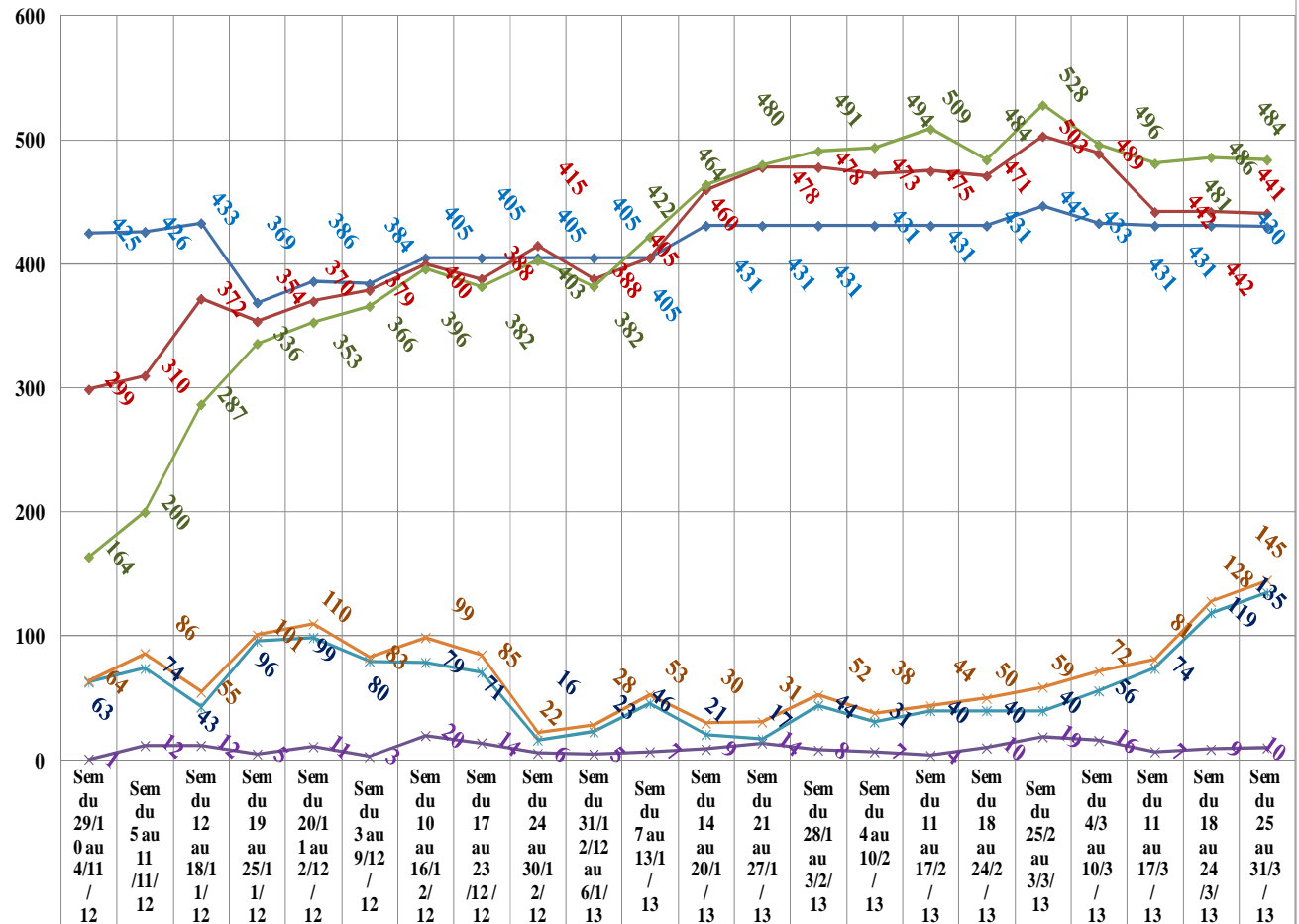
● Hébergement complémentaire hiver

- Renforcement des capacités d'hébergement dans 4 départements
- Une mobilisation de capacités ne relevant pas de la mise à l'abri
- Recherche de nouvelles solutions pour augmenter les capacités d'hébergement

● Demandes non satisfaites

- Malgré l'effort constant des services en charge de la cohésion sociale et une mobilisation croissante de places, 59 demandes en moyenne chaque jour non pourvues pour manque de place.

REGION CENTRE CAMPAGNE HIVER 2012-2013



	Sem du 29/10 au 4/11	Sem du 5 au 11/11	Sem du 12 au 18/11	Sem du 19 au 25/11	Sem du 20/11 au 2/12	Sem du 3 au 9/12	Sem du 10 au 16/12	Sem du 17 au 23/12	Sem du 24 au 30/12	Sem du 31/12 au 2/1/13	Sem du 7 au 13/13	Sem du 14 au 20/13	Sem du 21 au 27/13	Sem du 28/1 au 3/2/13	Sem du 4 au 10/2/13	Sem du 11 au 17/2/13	Sem du 18 au 24/2/13	Sem du 25/2 au 3/3/13	Sem du 4/3 au 10/3/13	Sem du 11 au 17/3/13	Sem du 18 au 24/3/13	Sem du 25 au 31/3/13
—◆— région places mobilisables	425	426	433	369	386	384	405	405	405	405	405	431	431	431	431	431	431	447	433	431	431	430
—◆— région places mobilisées	299	310	372	354	370	379	400	388	415	388	405	460	478	478	473	475	471	503	489	442	442	441
—◆— région places occupées	164	200	287	336	353	366	396	382	403	382	422	464	480	491	494	509	484	528	496	481	486	484
—x— région demandes d'hébergement non pourvues motif divers	1	12	12	5	11	3	20	14	6	5	7	9	14	8	7	4	10	19	16	7	9	10
—*— région demandes d'hébergement non pourvues par manque de places	63	74	43	96	99	80	79	71	16	23	46	21	17	44	31	40	40	40	56	74	119	135
—x— région nombre total de demandes non pourvues	64	86	55	101	110	83	99	85	22	28	53	30	31	52	38	44	50	59	72	81	128	145

Diagnostic régional

- **Publics identifiés dans le cadre du diagnostic**
 - Mise en évidence d'un dispositif d'HU largement occupé par un public de déboutés du droit d'asile et des pré-démandeurs d'asile,
 - Présence d'un public en accueil de nuit qui n'est pas demandeur ou pas en capacité d'aller vers l'hébergement ou le logement
 - Certaines situations rendent difficiles l'accès au logement :
 - absence de revenus
 - dettes locatives

Plan d'actions

- **Renforcer l'opérationnalité des SIAO**
- **Logement adapté**
- **Créer, pérenniser, diversifier les places d'hébergement d'urgence**

Plan d'actions

- **Développer la fluidité des dispositifs**
- **Autres actions**

Plan d'actions

- **Un plan d'actions décliné territorialement : 890 377 € du BOP 177 consacrés au PTSH** (cf.détail du tableau ci-dessous)

Action/ département	Veille sociale		Pérénsation d'HU	Logement adapté		TOTAL
	renforcement SIAO	Equipe mobile		Intermédiation locative	Maison relais	
Cher	10 000 €		8 places 20 000 €			30 000 €
Eure et Loir			25 places 125 000 €	3 logements 15 000 €		140000 €
Indre et Loire			50 places 350 000 €			350 000 €
Loiret	33 750 €	97 827 €	75 places 190 000 €		25 places 48000 €	370 377 €
Total	141 577 €		158 places 685 000 €	3 logements 15 000 €	25 places 48800 €	890 377 €

Diagnostic territorial approfondi

Diagnostic territorial approfondi

● Objectifs :

- Une approche globale : un diagnostic à 360° "du sans-abrisme au mal logement"
- Une démarche concertée et partenariale pour assurer l'implication de tous.
- Un exercice conçu pour être répliquable et agrégeable au niveau national

● La méthode d'élaboration

- Un socle commun de méthode
- 3 vagues
- 1er Copil : le 24 juin



DRJSCS CENTRE

Diagnostic territorial approfondi

- **Qu'est ce que ce diagnostic :**
 - Texte de référence: la circulaire du 4 janvier 2013 sur les PTSH
 - Pourquoi dans ce texte ?
 - Cette circulaire prévoit une mise en œuvre rapide.

Merci de votre attention